

## COMPTE-RENDU REUNION du Bureau du 17 décembre 2021

### MAISON DES ASSOCIATIONS MOUILLELONGUE (14h00)

#### Salle 201

Conformément aux mesures sanitaires, le Pass Sanitaire est obligatoire.

**Présents** : Hugues CHARBONNIER- Nicole BROSSAIS- Martine PILLOT –Gérard BRIE -Anne-Marie LAGRANGE – Ginette LOURY –

**Absents et excusés** : Néant

#### **1 – Point adhésions 2021/2022 : (point au 17 dec 2021)**

349 adhérents : 252 femmes et 97 hommes dont 37 nouvelles adhésions, 29 adhésions de 2019/2020 et 12 enfants

#### **2- Point financier**

La situation financière est stable et conforme aux prévisions de la trésorière

Les 2 marches dédiées au TELETHON ont rapporté 441. €.

Pour la rentrée 2021, 3 jeunes adhérents entraînent dans le processus Pass'Sport mis en place par le gouvernement. Après plusieurs très longues tentatives de Hugues Charbonnier pour s'inscrire dans ce dispositif et vu la complexité de la démarche, l'ACAPS abandonne le bénéfice de cette allocation et prend en charge ces 3 adhésions (coût 3\*20€).

#### **3 -. Retour sur AG du 26 novembre 2021 :**

Cette assemblée, dans le respect des règles sanitaires (port du masque, gel et contrôle des pass sanitaires) s'est déroulée dans de très bonnes conditions à la satisfaction des 89 participants.

Comme prévu au cours de cette AG qui a été l'occasion de remercier les animateurs et membres du Comité qui ont cessé leur fonction, Nicole BROSSAIS est allée à la rencontre de Denise BLONDEAU à Montcenis pour lui offrir un assortiment de macarons pendant que Hugues CHARBONNIER et Pierre GUILLON rendaient visite à Jean-Louis CHAUDRON.

Hugues CHARBONNIER a rendu visite à Roger LAMALLE le 7 décembre, pour clore « la tournée des remerciements ».

## **5 – Mise en place de la licence tourisme pour les prochains séjours (> 2 nuits) :**

Le schéma prévisionnel de notre séjour à LAGUIOLE devra faire l'objet de la validation FFRP pour être prise en compte par la licence tourisme, mais se pose toujours à l'heure actuelle le sujet de l'assurance annulation. Plusieurs pistes sont à étudier auprès de l'organisme Licence Tourisme mais aussi auprès de la MACIF ou autres compagnies pour déterminer le montant le mieux adapté à proposer à nos participants.

Une deuxième journée d'information et de formation est organisée le 06 avril 2022 à laquelle deux membres du bureau devraient assister.

Tous les participants aux séjours devant être licenciés FFRP, une régularisation des adhésions à cette fédération fera l'objet d'une mise à jour quand nous aurons la liste définitive des participants à LAGUIOLE.

**Toutes ces évolutions, seront pour ce séjour totalement « transparentes » pour les participants, tant du point de vue modalités d'inscriptions que du coût affiché (500€/personne)**

## **7 – Mise en place du nouveau comité (rôle des entrants dans la structure) :**

Gilles LEGER qui, du fait de sa spécialisation professionnelle antérieure, prendra en charge l'optimisation du site internet afin d'utiliser tous les outils proposés par l'hébergeur et le rendre ainsi plus convivial et performant.

Il se chargera aussi du Power point de l'AG afin d'en faire un véritable outil de présentation du rapport d'activités de l'année.

## **8 – Questions diverses :**

- La proposition du professeur de Judo de faire une ½ heure supplémentaire à chaque cours du mardi et vendredi dans le cadre de l'activité « Judo-Santé-Seniors » a reçu l'aval de la Mairie.
- Octobre Rose : Cette manifestation organisée par Julien et Jérôme avec la participation de nombreux acteurs régionaux a permis de rassembler la somme de 1675.10€ qui fut remise à Madame DUCERT (correspondante départementale de la Ligue) le 14 décembre 2021. Au niveau de la ville du Creusot, la Zumba se place en deuxième position au niveau de la ville en montant de donation.
- Le séjour 2023 se déroulera à AUTRANS (Vercors), village de Vacances « l'Escadrille » du 26/06/2023 au 01/07/2023.

Tous les sujets ayant été abordés, la réunion est levée à 16h00.

**Prochaine réunion de Comité le Vendredi 11 février 2022 à 14h00.**